

Mon potentiel Solaire, cadastre solaire régional

Évaluez le **potentiel solaire** de votre commune, bâtiment ou parking grâce au cadastre solaire régional : monpotentielsolaire.smartidf.services

The screenshot shows the homepage of the 'Mon potentiel Solaire' website. At the top, there is a navigation bar with the title 'MON POTENTIEL SOLAIRE' and four menu items: 'Évaluer mon potentiel', 'Mon projet solaire', 'Trouver le bon interlocuteur', and 'Parlons solaire'. Below the navigation bar is a large header section with a sun icon and the title 'MON POTENTIEL SOLAIRE'. The main text reads: 'Installer des panneaux solaires sur mon toit ou sur le parking du supermarché ? Grâce à ce service public, j'évalue le potentiel solaire de :'. Below this text are three main categories: 'mon toit' (with an illustration of a house with solar panels), 'mon parking' (with an illustration of a parking lot with solar panels and a 'Nouveau' tag), and 'mon territoire' (with an illustration of a city skyline with solar panels). At the bottom left of the main content area, there is a blue button that says 'UN AVIS ?'.

Contact : monpotentielsolaire@iledefrance.fr

Appel à Projets Développement des énergies renouvelables électriques

Pour qui ?

- Associations, collectivités/ institutions, entreprises, professionnels

Projets éligibles

- Etudes préalables
- Travaux Solaire Ready (Désamiantage, reprise d'étanchéité, renforcement de structure, isolation etc.)
- Installations photovoltaïques en injection ou en autoconsommation (non cumulable avec les tarifs d'obligation d'achat)

Montant de l'aide

- Jusqu'à 50 % pour les études, plafonné à 50 000 €
- Jusqu'à 50 % pour le Solaire Ready, plafonné à 200 000 €
- Jusqu'à 50% pour les installations photovoltaïques, plafonné à 300 000 €

Contact : Aap-enr-elec@iledefrance.fr

Obligation de réaliser une étude de faisabilité



<https://www.iledefrance.fr/developpement-des-energies-renouvelables-electriques>

Projets citoyens d'ENR – énergies renouvelables électriques

Projets éligibles

- Etudes préalables
- Installations photovoltaïques **sur bâti et ombrières photovoltaïques sur parkings à des fins d'autoconsommation (individuelle ou collective)** avec ou sans vente de surplus (hors tarif d'obligation d'achat EDF), ou en vente en gré à gré
- Les travaux dits Solaire Ready (travaux de préparation d'une toiture à l'installation de panneaux solaires)

Dépenses éligibles

- Etudes : étude de faisabilité technico-économique, juridique, de structure ...
- Travaux Solaire Ready : études préalables, désamiantage toiture, renforcement de toiture, couverture / étanchéité, isolation
- Installations photovoltaïques : Les équipements de production énergétique, le raccordement au réseau, les travaux pour l'accueil des installations, les honoraires d'assistance technique ou frais de maîtrise d'œuvre.

Montant de l'aide

- 50 % maximum du montant éligible, plafonnée à 200 000 € par projet. La Région pourra verser une avance de subvention à la signature de la convention de 80 % du montant attribué

AAP régionaux – modalités de candidature

- **Candidatures** : L'ensemble du dossier de candidature est à renseigner en ligne sur <https://mesdemarches.iledefrance.fr> ainsi que les documents à télécharger et remplir.
- **Dates** : les dossiers peuvent être déposés en continu. Le dépôt doit se faire le plus en amont possible de la commission permanente visée. Attention, le temps incompressible nécessaire à l'inscription en commission permanente est de 3 mois.

Le calendrier prévisionnel est à retrouver sur <https://www.iledefrance.fr/la-composition-du-conseil-regional-dile-de-france-lassemblee-regionale>

- Guide des aides en ligne <https://www.iledefrance.fr/aides-services>